## **BULLETIN D'ADHESION 2019-2020 (1er octobre 2019 – 30 septembre 2020)**

| Monsieur □ Madame □<br>Nom, Prénom :  |
|---|
| Adresse:  |
| Téléphone fixe :  |
| Courriel:   |
| Par lettre A P n° 31 / 2005 du 9 mars 2005, la Direction des Services Fiscaux nous reconnaît le tatut d'Association d'Intérêt Général. De ce fait, nous sommes habilités à recevoir des dons et à lélivrer aux donateurs un reçu fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt. Les reçus fiscaux seront nvoyés automatiquement à tous les adhérents en même temps que leur carte. |
| DELEGATION DE POUVOIR   |
| e, nous, soussigné(es)<br>nembre(s) de l'Association des Amis d'Alain Marinaro, donne(nt) pouvoir à   |
| our me (nous) représenter à l'Assemblée Générale du dimanche 27 octobre 2019<br>t à voter en mon nom.   |
| Fait à le<br>Signature(s)   |
|   |

## BULLETIN D'INSCRIPTION À LA PAELLA

## Nom, prénom:

Nombre de repas (vous pourrez inviter des amis non adhérents):

Le règlement s'effectuera le jour même en espèces, à raison de 13 € par repas (15 € pour les non adhérents); gratuit pour les enfants de moins de 5 ans ; demi tarif de 5 à 10 ans.

Il est indispensable de connaître le nombre de convives à la paella pour commander. Aussi, ne pourrons nous prendre en considération que les inscriptions qui nous seront parvenues **avant le 21 octobre**, soit par la poste à : Marie-Pierre MARTIN - 15 ter avenue du Vallespir - 66740 Laroque des Albères, soit par téléphone au 04 68 89 65 96 (le répondeur enregistrera vos coordonnées et votre souhait).